

AMAP Beaulieu 34
Contrat ŒUFS du 3 JUIN au 16 SEPTEMBRE 2021
DISTRIBUTION DU JEUDI
de 19h à 20h sur le parking des écoles à SUSSARGUES

Le présent contrat est passé entre :

La Ferme des Garrates, Mr Adham MOUNGUI
 Demeurant 34160 SUSSARGUES
 Tél : 06 06 50 59 83 E-mail : lafermedesgarrates@gmail.com

Et

Nom de l'Adhérent :

Adresse

Tél :

E-mail :

Montant de l'abonnement pour distributions : €

2,70€ la boîte de 6 œufs bio extra frais, chaque semaine, **le JEUDI**

Date de Livraison	03/06 2021	10/06 2021	17/06 2020	24/06 2021	01/07 2021	08/07 2021	15/07 2021	22/07 2021
Nombre de boîtes								
Date de Livraison	29/07 2021	05/08 2021	12/08 2021	19/08 2021	26/08 2021	02/09 2021	09/09 2021	16/09 2021
Nombre de boîtes								

L'adhérent s'engage en son nom à régler d'avance sa commande.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Adham MOUNGUI.

Il est possible de payer en plusieurs fois, le premier chèque encaissable tout de suite.

L'éleveur s'engage à fournir la quantité d'œufs bio extra frais commandée sur le lieu de distribution le jour convenu.

L'adhérent peut rapporter ses boîtes d'œufs afin de réduire sa consommation d'emballages.

A, le

Signature producteur

Signature adhérent

AMAP Beaulieu 34
Contrat ŒUFS du 3 JUIN au 16 SEPTEMBRE 2021
DISTRIBUTION DU JEUDI
de 19h à 20h sur le parking des écoles à SUSSARGUES

Le présent contrat est passé entre :

La Ferme des Garrates, Mr Adham MOUNGUI
 Demeurant 34160 SUSSARGUES
 Tél : 06 06 50 59 83 E-mail : lafermedesgarrates@gmail.com

Et

Nom de l'Adhérent :

Adresse

Tél :

E-mail :

Montant de l'abonnement pour distributions : €

2,70€ la boîte de 6 œufs bio extra frais, chaque semaine, **le JEUDI**

Date de Livraison	03/06 2021	10/06 2021	17/06 2020	24/06 2021	01/07 2021	08/07 2021	15/07 2021	22/07 2021
Nombre de boîtes								
Date de Livraison	29/07 2021	05/08 2021	12/08 2021	19/08 2021	26/08 2021	02/09 2021	09/09 2021	16/09 2021
Nombre de boîtes								

L'adhérent s'engage en son nom à régler d'avance sa commande.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Adham MOUNGUI.

Il est possible de payer en plusieurs fois, le premier chèque encaissable tout de suite.

L'éleveur s'engage à fournir la quantité d'œufs bio extra frais commandée sur le lieu de distribution le jour convenu.

L'adhérent peut rapporter ses boîtes d'œufs afin de réduire sa consommation d'emballages.

A, le

Signature producteur

Signature adhérent